

Montréal, le 2 septembre 2022

Association nationale des retraités fédéraux
executive@federalretirees.ca

Objet: Engagements de Québec solidaire dans le cadre des élections 2022

Bonjour,

L'âgisme dans nos institutions n'a jamais été aussi flagrant que durant la pandémie. À Québec solidaire, nous prenons l'amélioration des services offerts aux personnes âgées très au sérieux. Nous ne pouvons collectivement plus vivre des drames comme ce que nous avons vécu durant la pandémie. Le défi est de grande taille, mais nos ambitions et les moyens à notre disposition le sont aussi.

Il est grand temps de changer d'ère et de cesser notre obsession avec l'institutionnalisation des personnes âgées. Nous souhaitons que ces personnes demeurent chez eux, dans leur communauté le plus longtemps possible. Pour que les personnes âgées puissent rester dans le milieu de vie de leur choix aussi longtemps qu'elles le souhaitent, Québec solidaire s'engage à leur donner la possibilité de vivre chez elles ou avec leurs proches. Tout en augmentant les services de soutien dès les premiers signes de perte d'autonomie, nous subventionnerons l'aménagement de maisons intergénérationnelles et la transformation des résidences ayant besoin d'être adaptées à des limitations fonctionnelles. Nous assurerons l'accès, à faible coût, au matériel de soutien à l'autonomie. Nous rapatrierons progressivement dans le secteur public tous les soins de santé destinés aux personnes âgées, notamment en nationalisant les CHSLD privés et en favorisant le développement de lieux de résidence à but non lucratif (coopératives, logement social, OSBL, etc.).

Nous allons faire un investissement historique en soins à domicile (SAD) de 750 M\$ par an. Cela fera en sorte que 60% des soins de longue durée aux personnes âgées soient du soutien à domicile à la fin d'un deuxième mandat d'un gouvernement solidaire. En ce moment, c'est environ 24%. Il faut étendre et valoriser les services de soutien à domicile en :

- Élargissant significativement l'accessibilité aux SAD donnés par du personnel du réseau public de santé et de services sociaux.
- Mettant fin à la privatisation des SAD (des services 100% publics ou communautaires).
- Maintenant les missions des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD).
- Garantissant aux personnes qui en ont besoin des SAD fournis par des professionnels

qualifiés.

- Refinancement et revalorisation massive dans les CLSC, qui coordonnent les SAD, tout en développant une « première ligne » de soins et de services forte et de proximité en redonnant aux CLSC leur rôle de prévention et d'éducation, en favorisant une complémentarité des CLSC avec les organismes communautaires présents sur le terrain.
- Faire une plus grande place à la gériatrie sociale en favorisant une approche intégrée qui fait appel à différents intervenants coordonnant les aspects cliniques, sociaux et organisationnels des besoins des personnes âgées (ex : équipes multidisciplinaires).

Nous allons également assurer des conditions de travail adéquates pour tous les soignants du réseau de la santé et des services sociaux. Elles quittent notre réseau parce qu'elles ne sentent pas que leur employeurs, en l'occurrence, l'État québécois, est suffisamment à l'écoute de leurs besoins. Nous allons mettre fin au temps supplémentaire obligatoire et faire adopter une loi "mur à mur" sur les rations sécuritaires dans les équipes de travail dans le réseau de la santé et des services sociaux.

D'autres mesures qui aideront la qualité de vie des personnes âgées sont :

- la couverture à 100% des soins dentaires des personnes de 65 ans et plus;
- l'embauche de 900 psychologues et de 1000 professionnelles en santé psychologique dans le réseau public de la santé et des services sociaux;
- la construction de 50 000 logements sociaux;
- le contrôle des loyers pour éviter les hausses abusives de loyers;
- l'interdiction de rénovations qui justifient les évictions;
- La réhabilitation de nos CLSC pour offrir un bouquet de services variés 24h par jour, 7 jours par semaine ;
- Un réinvestissement dans ligne de triage 811 pour permettre d'avoir un service rapide.

Notre cadre financier, qui sera diffusé dans quelques jours, comportera plusieurs propositions concrètes pour réinvestir dans la qualité de vie de nos personnes âgées, il prévoira certainement une croissance budgétaire pour assurer un financement accru et stable des services publics, notamment pour l'amélioration des services aux personnes âgées.

Nous souhaitons enfin vous réitérer tout notre soutien et l'importance de votre travail pour les personnes retraitées fédérales.

Veillez agréer nos salutations les plus solidaires,



Gabriel Laurence-Brook
Responsable aux orientations de Québec solidaire